



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection

Question au Gouvernement n° 2929

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION

M. le président. La parole est à Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe.

Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé, concerne les pharmaciens, à qui je souhaite, pour commencer, manifester notre reconnaissance. Grâce à leur maillage territorial, ils assurent, depuis deux mois, la distribution d'outils de protection aux personnels soignants. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, SOC, UDI-Agir et LR.)*

Ils endossent également de nouvelles missions, dont celle de prévenir les violences intrafamiliales, malgré les vols et les nombreuses incivilités dont ils font l'objet. Ils sont un chaînon primordial de la lutte contre le Covid-19 et nous les en remercions.

Malgré les explications du Gouvernement sur la stratégie de distribution des masques et l'appui des scientifiques, les pharmaciens sont exposés à l'incompréhension des soignants et de la population. Aujourd'hui, ils demandent de la lisibilité quant à leur place dans le réseau de distribution par rapport aux magasins de la grande distribution, qui s'approprient à commercialiser une grande quantité de masques chirurgicaux.

Comment expliquer que les officines peinent à fournir les personnels soignants alors qu'une quantité importante de masques est déjà en vente pour le grand public ?

Le fait que la grande distribution, dont ce n'est pas le cœur de métier, fournisse massivement des masques pose en outre la question de l'accompagnement du public dans leur utilisation, ainsi que de l'utilité d'une communication adaptée à l'échelle nationale.

Les masques sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des Français. Face aux différentes problématiques qu'ils soulèvent en matière d'offre, de demande, d'attribution et d'homologation, les professionnels souhaitent disposer d'éléments de cadrage et d'une doctrine claire pour accompagner avec pédagogie la population.

Monsieur le ministre, quelles réponses pouvez-vous apporter à ces préoccupations ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé. À travers votre question, madame la députée, vous traduisez l'émotion des personnels soignants et plus largement des professionnels de santé. Je comprends les interrogations, les doutes et même les polémiques qui ont surgi récemment, mais le Gouvernement y a répondu ces derniers jours et les éléments que je veux à mon tour vous apporter permettront,

je l'espère, d'y mettre un terme.

Nous avons considéré dès le début de la crise que l'approvisionnement en masques constituerait un problème. Comme de nombreux autres pays, la France a été confrontée au risque d'une pénurie de masques, mais nous mettons tout en œuvre, depuis plusieurs semaines, pour y faire face dans les meilleures conditions et assurer une distribution régulière aux professionnels.

Dans ce contexte, les pharmaciens jouent un rôle clé sur le plan logistique. Le Gouvernement s'associe évidemment à l'hommage mérité que vous leur avez rendu.

Comme je l'ai indiqué précédemment, au cours des deux derniers mois, nous avons distribué 300 millions de masques aux professionnels de santé. Ce nombre augmente progressivement et passera bientôt de 45 à 100 millions par semaine.

Dans un esprit de responsabilité, depuis deux mois, les pharmaciens ont assuré gratuitement la distribution des masques aux professionnels de santé de ville. La plupart d'entre eux ont souvent mis leur propre stock de masques à disposition de ceux qui en avaient besoin. Le Gouvernement sait pouvoir compter sur eux pour continuer à protéger les professionnels de santé.

Pour répondre plus précisément à votre question, madame Tamarelle-Verhaeghe, sachez que le jeudi 7 mai au soir, de nouvelles dotations arriveront dans les officines. Aujourd'hui même, l'ensemble des professionnels de santé ont reçu un message de la direction générale de la santé visant à répondre à toutes les questions relatives à la fourniture et à l'usage de ces nouvelles dotations dans le cadre de la reprise d'activité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe.

Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe. Souhaitons, monsieur le secrétaire d'État, que votre réponse rassure les pharmaciens et surtout que la tension sur les masques se relâche pour qu'ils puissent accomplir en toute sérénité leur mission auprès des soignants, dont la protection doit être notre priorité.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2929

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)